Recul de la précarité à Ivry sur Seine

Une Lutte de la CGT qui paie !

Depuis des années, la CGT des Territoriaux d'Ivry agissait pour mettre fin à la pratique abusive et illégale du recours à la vacation au service ATSL.
C'est aujourd'hui concret !

Fin du recours abusif aux vacataires

Au sein du service ATSL, le recours aux vacataires (agents recrutés pour accomplir une tâche précise, ponctuelle et limitée à l'exécution d'actes déterminés et rémunéré à la tâche) était détourné de son véritable fondement. Le vacataire n'était plus recruté sur une tâche précise et ponctuelle mais sur un emploi pour répondre à un besoin permanent de la collectivité.

Depuis des années, nous agissions pour mettre un terme à cette pratique illégale qui privait les agent.es de nombreux droits : interventions multiples auprès de l'employeur, grève en 2022, accompagnements individuels, préavis de grève en 2025...
Nous avons été entendus !

Une première étape de franchie, de nombreux droits garantis...

En ce mois de juillet, **une centaine d'agent.es ont été reçu.es par la DRH pou rentrer dans le processus de contractualisation**. Celle ci a pu répondre à de multiples questions (souplesse des emplois du temps, rémunération, contrat pendant l'été ...) et lever les inquiétudes.

Cette décision municipale qui faisait partie des revendications prioritaires de la grève ATSL de 2022 et que la CGT a toujours continuer de défendre les années suivantes va dans le sens et dans l'intérêt des agents.

Il permettra dès le mois de septembre à des centaines d'agents de bénéficier de droits non négligeables.

- salaire fixe
- congés payés,
- congés maladie, accident du travail, maternité ...
- formations,
- primes (annuelle, d'état ...)

Il empêchera aussi le service de mettre fin à la vacation même après plusieurs années sans que les agents ne puissent percevoir des indemnités ou contester ce choix.

Même si tout n'est pas réglé et que des revendications ne sont pas encore satisfaites, **ces annonces sont une victoire syndicale majeure construite avec de nombreux.ses agent.es qui se sont mobilisé.es.**

Notre syndicat restera vigilant sur la deuxième étape prévue en 2026 qui consistera en fonction des besoins, à budgétiser des postes avec des stagiairisations à la clé.

La lutte paie, et ensemble, nous continuerons à défendre les droits de tou.tes les agent.es !

REJOIGNEZ LA CGT !

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. : ..... Courriel : .....

Syndicat Général CGT: 30 Rue Saint Just 94200 Ivry sur Seine Tél :01 49 60 28 86 Portable : 06 20 05 52 80 Mail : cgtgeneral@ivry94.fr